

## Les déboires d'une compagnie Sus aux « chéquards »

Ferdinand de Lesseps est un Français célèbre lorsqu'il convie l'impératrice Eugénie à l'inauguration solennelle du canal de Suez, le 17 novembre 1869. Son prestige, ses relations l'incitent à se lancer dans une autre aventure : le percement du canal de Panama. Un comité français est créé en 1876. En mai 1879, de Lesseps emporte l'adhésion d'un congrès international d'ingénieurs réuni à Paris, en faveur d'un canal à niveau. Décision funeste. Dix-neuf autres projets ont pourtant été présentés ; mais c'est celui-là qui est adopté grâce à la fougue et au talent oratoire du « vainqueur » de Suez.

De Lesseps prend la direction de l'entreprise, va sur place accompagné de sa femme et de ses trois enfants pour prouver que « le climat de Panama ne doit pas faire peur ». « Le canal se fera », dit-il, plein d'optimisme. Il est reçu à Colon en décembre 1879 ; il prend le train pour Panama, est accueilli partout avec enthousiasme. Puis il se rend aux Etats-Unis, où l'accueil est beaucoup moins aimable, car on y veut un canal sous contrôle américain. De retour en France, de Lesseps lance un premier emprunt, rapidement couvert, en faveur de la Compagnie universelle du canal interocéanique, créée en octobre 1880. Les travaux démarrent. Commencent aussi les difficultés.

Des pluies torrentielles provoquent des crues catastrophiques, ravinent la tranchée de Culebra. La fièvre jaune et la malaria déciment travailleurs et ingénieurs. Un taux de mortalité estimé à 60 pour 1 000 ! En 1886, on dénombre 40 000 ouvriers, noirs pour la plupart, et dont beaucoup viennent du sud des Etats-Unis et du Sénégal. Mais, en raison des épidémies, les constructeurs ne pourront jamais disposer effectivement de plus de 15 000 travailleurs en même temps. Une

hécatombe. Trente ingénieurs français débarquent sur le chantier en octobre 1886. Un mois après, treize ont succombé aux fièvres. Les Français piétinrent devant la Culebra : il s'agit de creuser une tranchée de 13 kilomètres de long à travers la Cordillère. « On a l'impression d'entasser des savons humides », a noté André Siegfried. Pourtant l'espérance demeure dans l'entourage de Ferdinand de Lesseps. Mais, en France, la confiance s'effrite. Les nouveaux emprunts ne sont pas couverts. De Lesseps renonce enfin au canal à niveau qu'il préconisait. Il commande des écluses géantes à Eiffel. Trop tard : faute de crédits, il faut arrêter les travaux, en décembre 1888. De Lesseps, alors âgé de quatre-vingt-trois ans, s'effondre d'un seul coup, comme un arbre foudroyé. Il mourra, oublié, en 1894, après le désastre qui débouche sur ce qu'on a appelé en 1891 « les scandales » de Panama.

Marcel Niedergang  
(13-14 août 1989.)



Nous avons touché.  
(Approbation sur tous les bancs.)

Panama aux abois ? C'est trop peu dire. On a certes expliqué doctement à 6 000 actionnaires enthousiastes entassés au Cirque d'hiver le 31 janvier 1881 (ils sont 100 000 en fait, se frottant déjà les mains dans leurs chefs-lieux de canton) que prévoir 600 millions pour les travaux était suffisant, alors qu'un congrès d'experts avait recommandé de constituer un capital de 1 200 millions au bas mot. En janvier 1888, les Lesseps n'ont plus que 110 millions en caisse. Ils veulent forcer la chance en lançant un emprunt de 720 millions, avec, pour appâter le gogo, ces lots qu'on accroche aux obligations comme jambons ou poupoles dans les barques foraines. Hélas ! leur faut au préalable obtenir le vote par les députés d'une loi dérogatoire qui courvrira cette bonne affaire. Ce fut fait le 8 juin 1888. Mais l'émission est un échec : le public, alarmé par la stagnation des travaux, n'apporte que 254 millions francs.

Le 4 février 1889, le tribunal civil de la Seine doit mettre en liquidation la Compagnie de Panama. Quelque 85 000 braves Français qui ont acheté du Panama sont donc cocus. Et mécontents : les plaintes commencent à affluer au parquet. Des experts-comptables désignés par le liquidateur vont fouiller les registres. Ils laisseront de côté les 11 millions empochés par le syndicat bancaire. Mais ils tombent en arrêt sur d'étranges listes de particuliers qui ont beaucoup touché pour le lancement de chaque emprunt de la Compagnie. Le scandale politique et moral est établi là, noir sur blanc.

Il ne faut pas compter sur le procureur général Quesnay de Beauprepaire pour le faire éclater. Chacun savait que des députés et des sénateurs du commun, des ministres intègres et des excellences décorées avaient gentiment émargé ; que des courtiers marrons de la Compagnie et du syndicat, tous juifs ou presque, un Lévy-Crémeaux, un baron Jacques de Reinach, un Cornelius Herz, un

Arton, avaient multiplié leurs bons offices (Reinach, à lui seul, a empoché 9 millions) pour aider des hommes d'influence, des élus, des journalistes, à convaincre leurs lecteurs, leurs électeurs ou leurs obligés d'acheter du Panama.

Parlementaires maîtres de leurs feuilles de sous-préfecture, boursicoteurs des coulisses qui vendent des tuyaux, agents de change fins connaisseurs de la place, besogneux directeurs de bulletins financiers confidentiels, grosses potiches académiques des lettres et des arts, pieux responsables d'œuvres diocésaines, patrons de la grande presse (*Le Petit Journal* est le moins bien servi, avec 15 000 malheureux francs) ou même vertueux socialistes éminents du capital, tous ont été arrasés. Comment l'admettre, et pourquoi le dire, quand Boulanger bouscule le jeu de quilles et que la tension sociale monte, de Fourmies à Carmaux ?

### Récupération politique

M. de Beauprepaire, chargé d'un dossier si brûlant, fit donc ordonner une enquête « officieuse », se refusa à toute précipitation criminelle, temporairement pour imposer une prescription de tous les délits antérieurs au fatidique 8 juin 1888. Il fallut attendre ainsi plus de deux ans avant que, les plaintes se multiplient et les boulangistes interpellent à répétition, ce procureur paisible fit ouvrir une instruction officielle sur ces messieurs de la Compagnie. De souterrain, le scandale devient judiciaire. Puis, d'un coup, il est public : à partir du 3 septembre 1892, *La Libre Parole* de Drumont sonne l'hallali.

Puisque les opportunistes comprirent que les milieux boulangistes, nationalistes et antisémites aient cru tenir leur revanche en exigeant des explications franches, Drumont déclara la campagne en 1892 dans un opuscule significativement intitulé *De l'or, de la boue et du sang*. Ce furent d'abord, en rafales tout

au long de septembre dans *La Libre Parole*, les révélations d'un banquier de province qui signait « Micros » sur les tripotages de ministres et de députés qui changèrent le sens de leur vote en quelques heures, sur les palinodies de journalistes modérés soudain leurs critiques sur la conduite des travaux dans l'isthme. Tandis que la justice inculpa enfin, des listes de « chéquards » présumés circulent. La vertu s'était mise subitement à briller d'un vif éclat dans les milieux parlementaires. Caran d'Ache croqua les plus pittoresques cas de figure de la remise du précieux chèque dans *L'Illustration* du 12 octobre : au fond d'une alcôve, en wagon de chemin de fer, à la suite d'une erreur de vestiaire ou dans le cabinet de consultation du médecin de famille.

Puis, en novembre, *La Cocarde de Barrès* accuse carrément Floquet, le président de la Chambre, d'avoir reçu 300 000 francs ; elle dénonce le président du conseil Emile Loubet pour entraves à la bonne marche de la justice, accable Reinach et affirme que la justice de Clemenceau-le-bretteur était largement commanditée par Herz. Et, brusquement, tout s'accélère. Dans la nuit du 19 au 20 novembre, le baron de Reinach meurt chez lui, rue Murillo : suicide ou congestion cérébrale ? Le 20, Herz décampe vers Londres. Le 21, le boulangiste Delahaye arrache à la Chambre, dans un tumulte révélateur, la désignation d'une commission d'enquête parlementaire. Le 30, le banquier Thierry remet à celle-ci vingt-six talons de chèques datés de juillet 1888 et distribués au Palais-Bourbon. Le 6 décembre, Quesnay de Beauprepaire et Loubet démissionnent sous les huées. Puis rendez-vous est pris pour le 20 décembre à la Chambre, à la séance où il faudra bien voter la levée de l'immunité parlementaire des cinq collègues inculpés, dont le ministre Rouvier.

### Clemenceau en accusation

Ce soir-là, raconte Barrès dans *Leurs figures*, « à cinq heures on crut entendre les trois coups au rideau pour l'ouverture d'un drame que tout le monde annonçait sans connaître les collaborateurs ni le scénario. Les élus se pressèrent à leurs bancs, quelques-uns avaient pu pour mieux soutenir le choc ». Rouvier ouvre le bal en protestant de son innocence, « devant une majorité devenue de bois », par un discours qui « fit le bruit d'une masse pesante qui tombe ». Sept heures plus tard, la levée de l'immunité était votée pour les cinq larrons.

C'est alors que Droulède « va débusquer, pousser du torril dans l'arène l'animal le plus fier de tout le pâture parlementaire, le petit tauureau au large poitrail, au museau carré, celui qui épouvante les meilleurs « espadas », M. Clemenceau ». Le poète patriote affirme ne craindre ni l'épée, ni le pistolet (un duel, de fait, suivra l'empoignade de la tribune), ni la langue de l'obligé du « petit juif allemand » Herz : il l'exécute promptement. Mais sans avoir les oreilles et la queue. Clemenceau, « la figure verte », riposte en accusant à son tour Droulède de mensonge. Au terme de cette désastreuse journée, Rouvier et Clemenceau sont *out*, et pour longtemps. Quelques boucs émissaires ont été désignés. Puis l'on passe aux affaires courantes.

Jean-Pierre Rioux

(26 juillet 1990.)

## Un oublié : le scandale financier

Comme le montrera bien plus tard l'historien Jean Bouvier, il y eut en fait deux scandales de Panama, le financier puis le politique. Le premier tient en un chiffre : ces 5,67 % nets, pour paiement des frais d'émission et des commissions, encaissés cash par un syndicat de banques de dépôts (le Crédit lyonnais, notamment, eut un bel appétit) et de banquiers, pleins d'entretenir sur toutes les actions et les obligations de la Compagnie qu'il avait placées chez les épargnantes. Comme si, note Jean Bouvier, « jusqu'en 1914, tout notre système bancaire, tout en multipliant ses crédits à l'économie, [devenait] de plus en plus un magasin à succursales multiples vendant » du titre « à la clientèle ».

Le prix de cette location de guichets et de services, qui équivalait au passage à une caution morale des titres ainsi placés, était habituellement de 1,5 à 2 %. Mais les hommes du Panama couraient trop après les capitaux pour pouvoir marchander : les banques les tenaient ; elles firent ce beau coup sans scrupules, en bonne logique de l'argent facile et de l'esprit d'entreprise. Et nul ne le leur reprocha, dans une France où les opportunistes, souvent eux-mêmes « députés d'affaires », encensaient la liberté du profit, et où rentiers et spéculateurs fondaient sur les titres comme des mouches sur le miel.

J.-P. R.  
(26 juillet 1990.)

### Lexique

**Boulangistes** : partisans du général Georges Boulanger, qui, de 1886 à 1889, dirigea une coalition hétéroclite d'opposants à la République opportuniste. Nébuleuse idéologique mêlant nationalisme, antiparlementarisme et réformisme social, le boulangisme rallia de façon épiphénomène des socialistes, des radicaux, des monarchistes catholiques, des nostalgiques du bonapartisme.

**La Libre Parole** : quotidien fondé en 1892, l'année du scandale, par Edouard Drumont, auteur de *La France juive* (1886),

bible de l'antisémitisme français.

**Obligations à lots** : titre mobilier ajoutant à un intérêt fixe un tirage annuel sous forme de loterie. En contradiction avec une loi de 1836, leur émission par la Compagnie de Panama nécessitait une dérogation.

**Opportunistes** : modérés du « parti républicain », opposés aux radicaux, ils sont au pouvoir de 1879 à 1899. Ils se donnèrent eux-mêmes ce nom par référence à la doctrine très pragmatique énoncée par Gambetta.

## Des noms !

*Le 21 novembre 1892, lors d'une séance extraordinaire de l'Assemblée, le député monarchiste Jules Delahaye exige la formation d'une commission d'enquête parlementaire sur l'affaire de Panama :*

**M. Jules Delahaye** : Messieurs, je viens vous proposer de remplir un grand devoir, qui domine toutes nos querelles politiques, un devoir de salubrité sociale qui intéresse tous les partis : je viens vous demander de nommer une commission d'enquête pour vérifier les faits que je vais affirmer ici hautement, au risque de mon honneur ou au risque du vôtre...

(Très bien : très bien : sur divers bancs à l'extrême gauche de la salle et à droite. Mouvements divers.)

**M. Boissy d'Anglas** : Occupez-vous seulement du vôtre : nous nous chargeons du nôtre !

**M. Jules Delahaye** : des faits que les poursuites engagées ont, à mon avis, manifestement pour but de dissimuler au pays.

(Exclamations à gauche.)

**N'ayez pas crainte, messieurs, que j'abaisse ce débat à des questions de personnes, que je pourrai nommer.**

**A gauche** : Mais si ! Nommez-les !

**M. Jules Delahaye** : Quoi que vous disez, je n'oublierai pas la dignité de mon mandat, ni celle de l'Assemblée devant laquelle je parle.

(Bruit.)

*Panama, c'est le mal lui-même qui a gagné tous les membres du corps social, parce que vous l'avez laissé s'étendre et se développer.*

(Interruptions à gauche.)

*Panama, c'est le gaspillage effronté, c'est la curée au grand soleil.*

**M. Boissy d'Anglas** : Ce sont des boulangistes qui sont à la tête du Panama.

(Nouvelles interruptions.)

**M. Paul Déroulède** : Les boulangistes restent à la tête de toutes les

revendications de la justice. On parle de partis, je dis qu'il n'est pas question de partis dans ce débat, et je suis avec M. Delahaye, qui demande la justice et la vérité.

(Bruit.)

**M. Jules Delahaye** : (...)

*L'homme qui conçoit cette opération financière n'est plus de ce monde depuis hier (1). Par respect de la mort et du deuil, je ne prononcerai même pas son nom.*

(...)

(Mouvements divers)

*Pour émettre des valeurs à lots, l'intervention des pouvoirs publics était nécessaire : il fallait une loi. Le financier se fit fort de l'obtenir par la toute-puissance de ses relations politiques et par la corruption. Il demanda 5 millions dont il ne devait rendre compte à personne. Cette somme lui parut d'abord suffisante pour sa commission et pour acheter toutes les consciences à vendre dans le Parlement.*

(Rumeurs sur divers bancs. Interruptions.)

**Voix nombreuses** : Des noms ! Des noms !

**M. Jules Delahaye** : trois millions furent distribués à plus de cent cinquante membres du Parlement.

(...)

*Il y a ici deux catégories de personnes qui m'écoutent : celles qui ont touché et celles qui n'ont pas touché.*

(Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs.)

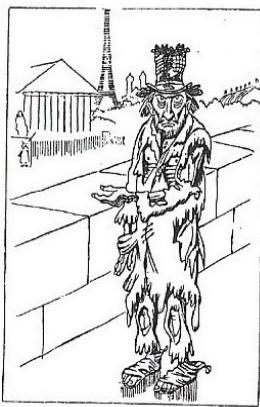
**M. le président** : Je vous prie, monsieur Delahaye, de ne pas vous adresser ainsi à vos collègues ou de nommer les personnes dont vous parlez. Ayez le courage de votre opinion.

(Applaudissements à gauche et au centre.) (...)

**M. Jules Delahaye** : Dans ces conditions, il est impossible que vous ne votiez pas l'enquête.

(Journal officiel, 23 novembre 1892.)

(I) Il s'agit de Jacques de Reinach.



Ils ont touché.  
(Réflexion d'un Actionnaire.)

**Les caricaturistes de la presse de l'époque n'ont pas ménagé les protagonistes de l'affaire de Panama.**

COLLECTION/AUGEL